

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Paysagiste (salarié, chef d'équipe, encadrant ou collaborateur)

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Justifier d'un an d'activité professionnelle
- Avoir 18 ans minimum à l'entrée en formation
- Participer à l'une des sessions de recrutement
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables
- Détails des modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

- Titre de Techniciens Jardins Espaces Verts niveau Bac – Possibilité de modularisation par blocs de compétence
- - Certif info : N°53090
CPF : 328849

POURSUITES D'ÉTUDES

- BTS Aménagements paysagers
- Certificat de spécialisation

UN TREMPLIN POUR ...

- Accéder directement à l'emploi

QUELQUES CHIFFRES ⁽¹⁾ ⁽³⁾

- 100 % de réussite à l'examen session juin 2021
 - 100% de persévérance ⁽²⁾ en formation sur l'année scolaire
 - 6 mois après la formation :
100 % sur le marché de l'emploi dont :
- 100 % en emploi
- Mise à disposition de tous les indicateurs sur le site :
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

TARIFS ⁽¹⁾

- La formation est financée par la Région des Pays de la Loire et le Fonds Social Européen
- Autres possibilités de financements selon le statut : Compte Personnel de Formation, Pôle emploi, CPF de transition
Pour plus de détails nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap, Mme LARGEAUD Marie-Laure, la faisabilité selon le handicap

- (1) Détails et mise à jour sur le site Internet de la MFR ou par téléphone
(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire
(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire



TECHNICIEN JARDINS ESPACES VERTS

sur
11
mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE

- Du 3 janvier au 25 novembre 2022
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 27 semaines en centre de formation
- 18 semaines en entreprise
- Possibilité de module préparatoire dit « tremplin » : du 22 novembre 2021 au 17 décembre 2021
35 heures par semaine.
Horaires : de 8h45 à 17h

RHYTHME D'ALTERNANCE

- de 3 à 4 semaines à la MFR-CFP
- de 2 à 4 semaines en entreprise

STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans
(Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprise du paysage
- Services Espaces Verts de collectivités
- Parcs privés
- Campings

ACTIVITÉS RÉALISABLES EN ENTREPRISE

- Travail sur chantiers de création d'aménagements paysagers (ex : plantation, engazonnement, allées, dallage, ...)
- Travail sur chantiers d'entretien d'espaces verts (ex : taille de haies, techniques de désherbage, tonte, ...)
- Organisation de chantiers

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52.85.001.4385 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

SITE DE FORMATION

CFP MFR LA FERRIÈRE
02 51 98 41 44
cfp.la-ferriere@mfr.asso.fr
www.laferriere-formation.fr
Responsable de formation :
COURTIAL Franck
N°Siret : 786 402 693 00018

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Organiser, encadrer et réaliser des chantiers de création d'aménagements paysagers.
- Organiser, encadrer et réaliser des chantiers d'entretien d'aménagements paysagers.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- 1^{er} bloc de compétence :
- Mise en situation « réalisation d'un aménagement paysager »
 - Mise en situation « réalisation de l'entretien d'un aménagement paysager »
- 2^{ème} bloc de compétence :
- Prestation orale « veille technique », à partir d'un dossier écrit élaboré en milieu professionnel
 - Mise en situation « organisation d'un chantier de création d'un espace paysager »
 - Observation des savoir-faire professionnels « relation client »
- 3^{ème} bloc de compétence :
- Etude de cas « suivi technico-économique de chantier de création JEV »
 - Etude technique avant devis
 - Dossier de synthèse des pratiques professionnels

Les blocs de compétences sont accessibles indépendamment

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ⁽¹⁾

- Méthodes variées, actives et participatives, quelques séances en distanciel
- Accompagnement personnalisé du parcours de formation, analyse des temps d'immersions professionnelles, guidance des dossiers de certification, travail d'auto-évaluation.
- Accompagnement lors de la formation pratique : visites stages, travail de collaboration avec les référents-professionnels.
- Mise en situation professionnelle ou ateliers.
- Semaines de chantiers écoles : travaux extérieurs en appui du projet d'établissement encadrés par un intervenant professionnel
- Visites diverses : pépinières, fournisseurs, salon du végétal, festival des jardins de Chaumont sur Loire....